

Annexe 20 – Épreuve de contrôle du BTS – Économie et gestion de l'entreprise (BTS opticien-lunetier)

Grille nationale d'évaluation

Numéro du candidat :

Nom et prénom du candidat :

Académie :

Date de l'épreuve :

	TI	I	S	TS
Pertinence de l'analyse de l'activité commerciale d'une unité de vente et de sa gestion.				
Qualité de l'exploitation des informations provenant des services administratifs, techniques et commerciaux.				
Pertinence de la mobilisation des connaissances d'économie et gestion de l'entreprise.				
Capacité à s'entretenir avec le jury par la pertinence des réponses apportées.				
Note : / 20				
Appréciation				

Nom et signature de l'examineur :